



NB INFO MUNICIPALE

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 11 juillet 2022



LE CONSEIL MUNICIPAL

↳ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 7 juin 2022,

↳ **ACCEPTÉ** la convention entre la Ville de Neuf-Brisach et la FDFC Alsace fixant les modalités et les conditions de partenariat pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs périscolaire pour l'année 2022-2023

↳ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention d'instruction des autorisations d'urbanisme avec le SCOT Rhin Vignoble Grand Ballon fixant les nouvelles modalités financières de prise en charge du service par la Ville

↳ **APPROUVE** la convention fixant la participation de la Communauté de Communes du Pays Rhin Brisach aux travaux du Palais du Gouverneur dans le cadre du bail emphytéotique de l'office du tourisme

↳ **APPROUVE** la création à compter du 01/08/2022 d'un emploi permanent d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles à raison d'une durée hebdomadaire de service de 16 heures 11 minutes (soit 16,19/35èmes)

↳ **PREND ACTE** de la décision d'acquisition par voie de préemption de l'immeuble situé 9 rue d'Angoulême

↳ **DECIDE** de modifier le Budget Primitif Communal 2022 en section d'investissement de la façon suivante :

Investissement			
Dépenses		Recettes	
2031	- 21 000€		
275	+ 21 000 €		
TOTAL	0.00		0.00

↳ **APPROUVE** un avenant de bail commercial modifiant les modalités de loyer et de révision d'un local commercial

↳ **PREND ACTE** de la décision d'octroyer une subvention de 3 940 € auprès d'un particulier au titre de l'Aide à la Mise en Valeur du Patrimoine et des Espaces Résidentiels

Le Procès-Verbal arrêté par le Conseil Municipal peut être consulté en Mairie.